

Emplois fonctionnels 2020 De l'accélération de carrière au HEA

Les IESSA se préoccupent de plus en plus de leur accès aux emplois fonctionnels.

En effet, le passage par un CTAC, un CSTAC, un CUTAC permet **une accélération de carrière jusqu'à 6 ans**. Le CUTAC donne accès au **HEA (+523€ net / D15)** qui permet un **gain net en retraite de 453€** pour une carrière type.

L'attribution des EF est une prérogative de l'Administration, mais elle est précédée de nombreuses discussions avec les OS les plus représentatives du corps.

Ce lundi, l'Administration nous a présenté en plénière, la liste des IESSA proposés sur des emplois fonctionnels en 2020, afin de mener les dernières discussions et finaliser les ultimes arbitrages.

Emplois fonctionnels disponibles pour les IESSA en 2020			
Emploi fonctionnel :	CUTAC (TE et FG)	CSTAC	CTAC
Nb d'éligibles :	209	69	94
Nb de postes :	42	12	9
Nb total d'EF :	168 (TE) et 26 (FG)	35	16

Pyramide des éligibles IESSA 2020 au CUTAC / date de naissance					
IESSA nés en :	1960 et moins	1961	1962	1963	1964
Nb d'IESSA :	26	22	19	30	20

Les années précédentes l'Administration répartissait les CUTAC pour moitié à l'âge et l'autre moitié au choix (postes à partir de chef de sub, adjoint de pôle, expert senior...). Nous avons réussi à convaincre SDRH qu'il fallait faire preuve d'une plus grande souplesse dans l'application de cette règle pour préserver les grands équilibres et ne pas pénaliser des IESSA si proches de leur retraite. **Tous les IESSA éligibles, ayant une carrière standard pourront donc bénéficier du HEA3 autour de leur 62 ans, âge minimal de départ à la retraite hors carrière longue.**

La pyramide des âges pour 2020 montre qu'il faudra continuer à gérer les emplois fonctionnels pour les IESSA avec beaucoup d'expertise et de professionnalisme.

Devant la complexité de la carrière IESSA, les possibles erreurs dans la liste des éligibles proposée par l'Administration, nous invitons tous les IESSA concernés à s'informer sur le sujet et prendre conseil auprès des spécialistes du corps (pour l'UNSA-IESSA : conseil@iessa.org)